

de l'enfant ? Que le père et la mère comprennent donc leur énorme responsabilité en cette matière : qu'ils usent de leur droit ; surtout qu'ils fassent tout leur devoir.

## 2<sup>o</sup> L'ÉCOLE NEUTRE.

L'école absolument mauvaise et condamnable, celle dont l'enfant doit être préservé à tout prix, c'est l'école *neutre*. La neutralité, telle que nous l'entendons ici, consiste à bannir systématiquement de l'école tout enseignement religieux, ou bien encore à mettre sur le même pied toutes les croyances et à les traiter avec une égale indifférence, autant vaudrait dire avec un égal mépris.

Nous proclamons hautement que cette neutralité est chose fausse, immorale, impie, criminelle. Voici d'ailleurs comment s'exprime, sur ce point, Léon XIII. Sa parole revêt ici un caractère tout spécial de force et d'autorité. " Il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité. " Cette condamnation portée par le Vicaire du Christ contre l'école neutre devrait nous suffire.

Elle ne s'impose pas seulement à la conscience du catholique ; mais elle force l'assentiment de tout esprit élevé, de toute âme honnête.

Non, mille fois non : dans l'œuvre de l'enseignement, il *n'est pas permis*, il *n'est pas possible* de rester neutre.

Que deviendraient les droits de Dieu ? Vis à vis de l'Être premier, nécessaire, Créateur et Maître de toutes choses, la neutralité est une impiété manifeste. Le silence sur Dieu est une véritable négation ; l'indifférence est une sorte d'athéisme. Dieu veut être formellement reconnu : " Qui n'est pas pour moi, dit-il, est contre moi. "

Et les droits de l'enfant ? L'enfant est un être religieux, au même titre qu'il est raisonnable : que faites-vous de sa nature ? Est-ce que son premier droit n'est pas le